



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Pour rappel :

- il appartient aux parents de s'assurer de la prise en charge de leur enfant par un animateur de l'association lors de l'arrivée dans le complexe et avant de le quitter. En cas d'absence de l'animateur, 15 minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée.
- Il appartient également aux parents de prendre toutes les dispositions pour déposer ou rechercher leurs enfants à l'heure exacte de début ou de fin des cours et au lieu indiqué, soit à la sortie de la salle Multi activités (sur le plateau sportif et non sur le parking).
- Pour les jeunes qui viennent seuls aux activités, ou si les parents les déposent et les recherchent sur le parking en fin de séance, il est demandé aux parents de bien vouloir remplir ce courrier de décharge de responsabilité.

Aucune enfant ne sera autorisé à quitter la salle, sans parent ou sans décharge.

Merci de votre compréhension

La Présidente, Sabine BILGER

DECHARGE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Responsable légal de (Nom de l'enfant)

Domicilié(e) à

déclare décharger de toutes responsabilités l'association sportive « C2B – Club de Badminton de Bartenheim » en dehors de la salle Multiactivité et des horaires d'entraînements prévus à cet effet.

A, le

Signature du responsable légal précédant la mention « lu et approuvé »